

Image not found or type unknown



# succession de ma mère qui est décédée depuis Janvier

Par **Devorsine Yvan**, le **16/09/2017** à **10:01**

Bonjour

Dans la procédure d'une succession, le notaire a-t-il le droit de mettre sous séquestre la part d'argent liquide

(caisse d'épargne, compte en banque)

de l'un des héritiers qui semble s'être servi et avoir en plus revendu un véhicule après le décès sans l'accord des autres héritiers. (pour le moment l'immeuble n'est pas vendu)

Merci par avance